

Découvrez le **wecena**



DIFFICULTÉS À RECRUTER?

*Hésitation des jeunes diplômés,
taux de turn-over élevé,
isolement des consultants
en mission...*

*Comment valoriser les
métiers du service en
informatique?*

I WANT JEUNES INGENIEURS POUR MA S.S.I.I.

DÉMARQUEZ-VOUS AVEC LE MÉCÉNAT INFORMATIQUE « wecena »

Mobilisez les compétences de vos salariés pour une grande cause de société, auprès d'une association de solidarité reconnue (ATD Quart-Monde, Restos du Cœur, Croix-Rouge...) pour répondre à des besoins informatiques simples : formations de bénévoles à la bureautique, réalisation d'un petit logiciel, conseils ou audit ponctuels... Avec un opérateur en mécénat informatique, le wecena, c'est :

- à **coût nul** pour l'entreprise

Le coût net du wecena est compensé à 100% par un soutien fiscal de l'Etat.

- à **interférence nulle** avec les missions commerciales

Aucun manque à gagner, aucun jour.homme de prestation de perdu, aucun rendez-vous commercial raté.

- **tout sauf un don en pure perte!**



Découvrez le **wecena**

LES GRANDS GROUPES FONT DE GRANDS MÉCÈNES

IBM équipe des écoles primaires en zone à difficultés. La Caisse d'Épargne lutte contre l'illettrisme. France Télécom soutient Emmaüs, le Secours Populaire et la Croix-Rouge... Comme les grands groupes de la finance, de l'industrie ou des télécoms, valorisez votre mécénat dans votre communication institutionnelle.

BÉNÉFICES SOCIAUX EXTERNES POUR LE MÉCÈNE

Gagnez une **réputation d'entreprise citoyenne exemplaire**. En phase de croissance, mettez à jour l'image de votre entreprise et affichez votre marque sur le terrain de la solidarité.

Offrez aux jeunes diplômés une raison de plus de vous rejoindre et retenez vos meilleurs talents en les associant au mécénat d'entreprise.

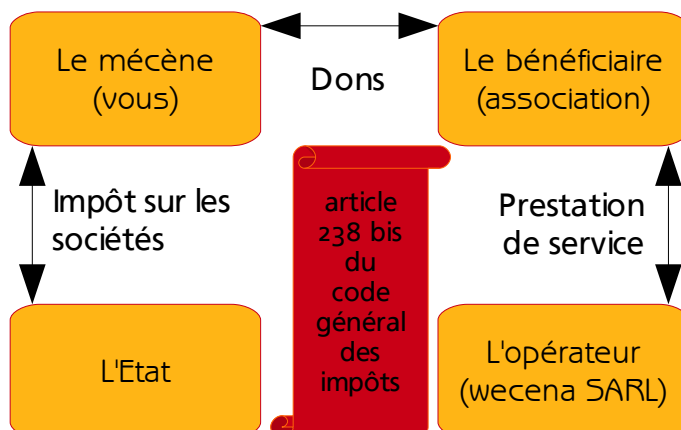
BÉNÉFICES SOCIAUX INTERNES

Mobilisez votre personnel **autour d'un projet de solidarité de terrain**. Décloisonnez la communication interne en créant des liens sur le terrain. Développez la fierté d'appartenance de vos salariés. Offrez-leur de **donner du sens à leur emploi**, par un engagement concret au service des autres.



Au contact de publics en difficultés et de bénévoles, développez les compétences relationnelles de vos ingénieurs. Renforcez leur adaptabilité, leur **ouverture d'esprit** et leur qualité d'écoute.

COMMENT ÇA MARCHE?



La loi sur le mécénat d'entreprise est largement méconnue. En choisissant d'aider une association appuyée par un **opérateur en mécénat informatique**, vous tirez le meilleur parti de la défiscalisation du mécénat et pouvez commander, à coût nul et sans risque fiscal, vos opérations de mécénat informatique.

Simulation économique et fiscale

Prenons l'exemple d'un de vos consultants qui rejoint une mission de wecena durant 5 jours. Il consacre ainsi 5 jours d'inter-contrat à la réalisation gratuite d'une prestation de service pour le compte d'un bénéficiaire du wecena. Cette prestation peut être interrompue à tout moment, de manière à maintenir sa **disponibilité commerciale à 100%**. Il n'y a donc pour vous aucun manque à gagner.

Cette mission de wecena constitue par ailleurs un « don en nature » donnant lieu à une économie d'impôts au titre de l'article 238 bis du code général des impôts (lois sur le mécénat d'entreprise). La valeur de ce don, aux yeux de l'administration fiscale, est égale à la rémunération chargée de cet employé au *pro rata temporis*.

$$\text{Don en nature} = \text{rémunération chargée sur 5 jours} = (-1.000 \text{ EUR})$$

Vous vous engagez également à verser à l'organisme bénéficiaire un don complémentaire, sous la forme d'une somme proportionnelle à la valeur du don en nature, somme qui sera compensée par votre économie d'impôts.

$$\text{Don en numéraire} = 66,67\% \text{ TTC du don en nature} = - 667 \text{ EUR}$$

Sur la base de ce double-don (don en nature et don « en numéraire »), et dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaire, l'Etat vous donne droit à une économie d'impôts sur les sociétés égale à 60% du don, qu'il faut minorer d'un surplus d'impôts sur les sociétés portant sur le montant du don en nature (les versements ne sont pas déductibles pour la détermination du bénéfice imposable) :

$$\text{Montant total de vos dons} = - 1 667 \text{ EUR}$$

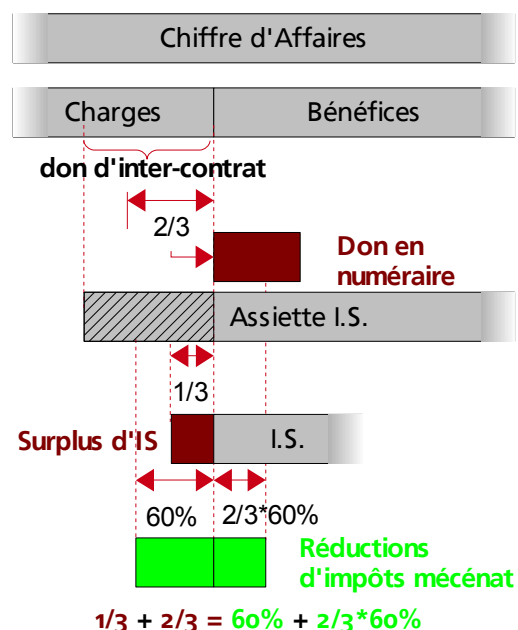
$$\text{Economie d'impôt sur les sociétés, brute (60\% du don)} = + 1 000 \text{ EUR}$$

$$\text{Surplus d'impôts sur les sociétés (33.33\% du don en nature)} = - 333 \text{ EUR}$$

$$\text{Economie d'impôts nette} = + 667 \text{ EUR}$$

Au final, le coût de l'opération de wecena sera nul car compensé par l'effort fiscal de l'Etat.

$$\begin{aligned} &\text{Coût du wecena} \\ &= \\ &\text{Don en numéraire} \\ &- \\ &\text{Économie d'impôts nette} \\ &= \\ &0 \text{ EUR} \end{aligned}$$



FAIRE DU WECENA, EN 5 ÉTAPES

En tant qu'entreprise mécène :

1. Sur la plate-forme Web du wecena, **vous choisissez** le ou les bénéficiaire(s) avec le(s)quel(s) vous signez une convention de wecena.
2. Votre employé se connecte à la plate-forme, certifie qu'il a obtenu l'accord de son manager, examine les demandes de compétences de vos bénéficiaires et dépose une **candidature au volontariat** avec la date de début de son prochain inter-contrat.
3. Si il est sélectionné par le bénéficiaire, il commence sa mission à la date prévue et il **rend compte** de ses activités et du temps passé.
4. Votre service paye reçoit par email l'accès à un formulaire Web sécurisé dans lequel il **inscrit la rémunération** de cet employé, charges sociales comprises, car c'est ce qui constitue la base légale du calcul fiscal.
5. Chaque fin de mois, votre service financier reçoit le **reçu fiscal** qui vous donne droit à une économie d'impôts et vous reversez cette somme au(x) bénéficiaire(s) pour ses projets.

ENSEMBLE POUR METTRE L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE GRANDES CAUSES

Vos engagements en tant que mécène

En tant que mécène, vous mettez les compétences de vos salariés au service de grandes causes et vous financez le wecena en reversant vos économies d'impôts.

Pour aller plus loin que le wecena gratuit, vous invitez vos salariés à poursuivre leur action en tant que bénévoles.

Vous pourrez également approfondir votre engagement et, par exemple, inviter à faire don de jours de RTT ou de congés et vous engager sur des durées d'intervention minimale ou bien sur des durées d'intervention au-delà des inter-contrats *stricto sensu*.

Les engagements de vos bénéficiaires

En tant qu'organisme bénéficiaire de votre soutien, l'association de votre choix s'engage à exploiter les fruits de votre prestation pour faire avancer sa cause. Le bénéficiaire assure :

- la conduite de ses projets, l'expression et la priorisation de ses besoins,
- l'accueil logistique de vos consultants,
- l'émission des reçus fiscaux pour valoriser vos dons,
- la confidentialité de vos CV.

Découvrez le **wecena**

Les engagements de wecena, l'entreprise

Ingénieur Centrale Lille, Jean Millerat a 10 ans d'expérience en direction de projets d'innovations informatiques dans le domaine des *technologies Web* et de la *gestion des connaissances*, auprès de grands comptes du secteur public, de l'industrie et des télécoms. Depuis 10 ans, il accompagne également fondations et associations de solidarité dans leurs projets d'innovation.

En 2008, en tant qu'entrepreneur social, il crée le **1er opérateur de mécénat de compétences informatiques** et invente ainsi le wecena. L'opérateur wecena est au service de vos bénéficiaires:

- prestation d'**assistance et de conseil** en architecture technique et en conduite de projet informatique,
- exploitation de la **plate-forme Web sécurisée** du wecena: processus de sélection des intervenants, gestion des relations mécènes, émission des reçus fiscaux, gestion de projet, capitalisation de connaissance et e-formation, sécurisation des données confidentielles et notamment des données nominatives,
- facilitation des relations avec les entreprises mécènes.

« PAR OÙ ON COMMENCE? »

Prenez contact dès maintenant pour:

- obtenir les réponses à toutes vos interrogations au sujet du wecena,
- organiser une présentation du fonctionnement du wecena à vos dirigeants et collègues,
- découvrir les projets informatiques des associations bénéficiaires du wecena et choisir celles qui recevront votre soutien,
- démarrer une mission pilote avec l'une des entités de votre organisation.

Jean.Millerat@wecena.com

+33 1 72 56 80 99

ou

+33 1 77 455 344